

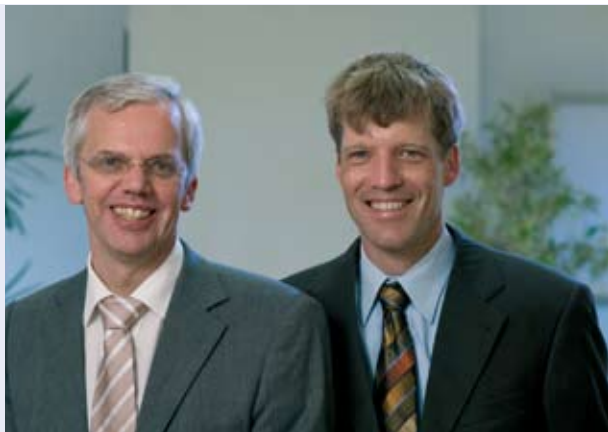


2008

Rapport Annuel

**ABO
WIND**

Le mot des directeurs	3
Crise économique et protection du climat	4
Domaines d'activités	7
Comptes annuels 2008 : Rapport de gestion d'ABO Wind AG	15
Comptes annuels 2008 : bilan ABO Wind AG	18
Comptes annuels 2008 : compte de résultat ABO Wind AG	19
Comptes annuels 2008 : extrait de l'annexe ABO Wind AG	20
Rapport de gestion 2008 du groupe ABO Wind	24
Comptes annuels 2008 : bilan du groupe	25
Comptes annuels 2008 : Compte de résultat groupe ABO Wind	26
Avantages de l'énergie éolienne et de la bioénergie	27



Wiesbaden, juin 2009

Madame, Monsieur, chers actionnaires,

Dans la période difficile que nous traversons actuellement, ABO Wind AG garde le cap : le bénéfice net de l'exercice 2008, qui s'élève à 4 831 000 euros après impôts, présente à nouveau une excellente progression vis-à-vis de celui de l'exercice précédent (2 725 000 euros). La croissance de l'entreprise se reflète également dans le nombre de ses salariés. Il y a un an, environ 80 personnes étaient impliquées dans le développement, la construction, l'exploitation et le financement de projets éoliens et, dans une moindre mesure, bioénergétiques. Aujourd'hui, 120 personnes travaillent pour ABO Wind, et ce dans neuf pays.

C'est grâce à l'engagement et à l'expertise de ses collaborateurs qu'ABO Wind pourra surmonter la crise financière et économique sans trop de dommages. Le financement et la commercialisation de projets d'envergure hors d'Allemagne sont notamment plus difficiles à réaliser depuis le 4^e trimestre 2008, et exigent un investissement supplémentaire en termes de temps et d'efforts. Mais en dépit de ces conditions défavorables, notre expérience, la qualité de notre réseau de relations, et une solide base financière continueront à garantir le succès d'ABO Wind.

Cette bonne nouvelle ne réjouira pas uniquement nos actionnaires. En effet, pour des raisons environnementales, il est indispensable non seulement de poursuivre, mais également d'accroître fortement le développement de la production d'énergie issue de sources renouvelables. Quelle que soit la conjoncture, il est indispensable de ralentir de toute urgence le changement climatique en réduisant de façon notable les émissions de CO₂.

Il est heureux que les responsables politiques des pays industrialisés en aient pris conscience. Dans le monde entier, les énergies renouvelables rencontrent des conditions économiques de plus en plus favorables. ABO Wind profitera de ces conditions globalement positives pour poursuivre son expansion à un rythme raisonnable.

L'exercice 2008 est pour ABO Wind l'occasion de présenter pour la première fois non seulement le bilan de la Société Anonyme ABO Wind AG, mais également celui du groupe tout entier. Cependant, il est à noter que les chiffres qu'ils fournissent ne sont pas absolument pertinents. En effet, ils regroupent des domaines d'activité difficilement comparables. Parallèlement à ses activités de développement de projets et de gestion d'exploitation pour le compte de propriétaires tiers, le groupe ABO Wind possède depuis 2008 ses propres parcs éoliens. À travers sa filiale Eurowind AG, il

regroupe dans un portefeuille dont la valeur excède les 100 millions d'euros cinq parcs éoliens situés en Allemagne, en France et en Irlande, d'une puissance totale de 56 mégawatts. Trois de ces parcs sont d'ores et déjà raccordés au réseau, le quatrième doit aboutir en 2009, et nous construirons le cinquième en 2010.

La création de ce portefeuille international de projets éoliens a entraîné pour ABO Wind en tant qu'opérateur, à ne pas confondre avec l'activité d'exploitation technique et administrative, les pertes normales/prévues. En revanche, le groupe ABO Wind profitera à moyenne et longue échéance de recettes continues et garanties provenant de la vente d'électricité. Les investisseurs privés ont eux aussi la possibilité de s'associer directement à cette nouvelle source de revenus d'ABO Wind, et de profiter ainsi des tarifs de rachat de l'électricité éolienne garantis par l'État. La Umweltbank AG, dont le siège est à Nuremberg, prépare l'émission et la distribution de titres de jouissance pour un montant global de plus de 13 millions d'euros.

Outre les pertes attendues d'Eurowind AG, qui se montent à quelque 400 000 euros, l'élimination du résultat intermédiaire a contribué pour une large part à la faiblesse du bénéfice net annuel du groupe entier, qui s'élève à 869 000 euros. Les principes qui s'appliquent aux groupes en matière de bilan prohibent en effet la prise en compte des opérations effectuées entre filiales. Ceci explique que la vente au prix du marché des cinq parcs éoliens à Eurowind AG n'apparaisse pas au bilan du groupe, ce qui réduit les recettes. Aussi la prise en compte des seuls chiffres du groupe ABO Wind ne permet-elle pas d'évaluer de façon pertinente les activités de ce dernier pour l'exercice 2008. Le présent rapport annuel présente le bilan intégral de la Société Anonyme (AG) ainsi que les points les plus importants du bilan du groupe.

Marquée par un fort dynamisme, l'arrivée d'ABO Wind sur le marché irlandais laisse espérer que de nombreux autres projets rémunérateurs verront le jour au cours des années à venir. L'achèvement d'un parc d'une puissance de 33 mégawatts est déjà prévu à Glenough pour 2010. D'autres projets d'envergure sont prévus notamment en Espagne ; ainsi, de nouveaux pays viendront s'ajouter aux principaux marchés traditionnels d'ABO Wind que sont la France et l'Allemagne. Le groupe commence également à s'établir et à préparer des projets sur de nouveaux marchés prometteurs tels que la Bulgarie. L'ensemble des projets éoliens auxquels ABO Wind travaille actuellement sur huit pays européens, ainsi qu'en Argentine, représente une puissance de plus de 1 000 mégawatts. Plus de la moitié de ces projets a déjà atteint la phase de développement et d'obtention des autorisations nécessaires.

Depuis sa création il y a 13 ans, ABO Wind associe une expertise en ingénierie et en économie à un idéal écologique. En temps de crise, cette association s'avère porteuse. Notre confiance dans le succès futur du groupe ABO Wind s'en trouve renforcée.

À la croisée des chemins entre crise économique et protection du climat, l'éolien poursuit son avancée sur la voie du succès. L'an dernier, des éoliennes d'une puissance totale de 8 484 mégawatts ont été raccordées aux réseaux des vingt-sept pays de l'Union européenne, plaçant l'éolien très en tête de toutes les sources d'énergie en termes de croissance. ABO Wind a participé à cette croissance avec neuf projets d'une puissance globale de 65 mégawatts.

L'avenir de la production d'électricité est en marche. C'est une bonne nouvelle pour le climat et l'environnement. En effet, le premier responsable d'émissions de gaz carbonique dans le monde est, avec 38 %, le secteur énergétique. L'énergie éolienne peut apporter une contribution croissante à la mise en place d'une alimentation électrique fiable et pérenne, et à la réduction des émissions polluantes.

Contribution de l'éolien à la protection de l'environnement

Depuis 1996, ABO Wind a raccordé au réseau 233 éoliennes d'une puissance nominale globale de 357 mégawatts. Ces éoliennes produisent environ 700 000 mégawattheures par an, ce qui représente d'ores et déjà une grande bouffée d'air pur pour l'environnement. Comme l'a montré une expertise menée par l'Institut Fraunhofer pour l'Allemagne, le courant d'origine éolienne remplace principalement l'électricité produite par des centrales au charbon de capacité moyenne. En conséquence, chaque kilowattheure d'énergie d'origine éolienne réduit de 856 grammes les émissions de gaz carbonique. Les éoliennes mises en service par ABO Wind épargnent ainsi chaque année à l'environnement la production d'environ 600 000 tonnes de dioxyde de carbone - ainsi que de nombreuses autres substances polluantes.

Pour ABO Wind, l'année 2008 aura entre autres été dans une large mesure dédiée au développement. Une grande partie des projets éoliens cédés au cours de l'exercice précédent, ainsi que quelques autres projets, seront mis en service au cours de cette année et de la prochaine. Actuellement, ABO Wind prépare la réalisation de différents projets permettant la production de plus de 1 000 mégawatts d'électricité. Une bonne moitié de ces futurs parcs éoliens a déjà atteint la phase de développement et d'obtention des autorisations et permis nécessaires.

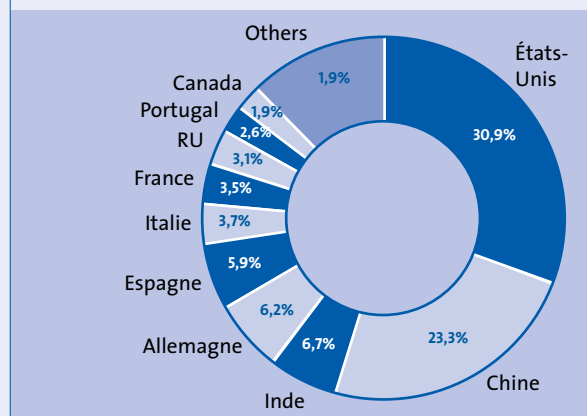
Amélioration du contexte général pour les énergies renouvelables

Les responsables politiques des pays industrialisés ont aujourd'hui compris qu'une réorientation radicale de l'économie énergétique était nécessaire pour contenir le réchauffement climatique mondial, qui met en danger les conditions de vie sur la planète entière. En Allemagne comme dans de nombreux autres pays, le développement des énergies renouvelables bénéficie aujourd'hui d'un contexte beaucoup plus favorable que par le passé. Cette évolution profite aussi à ABO Wind. Décidé mi-2008, l'amendement de la loi allemande de promotion des énergies renouvelables (Erneuerbare-Energien-Gesetz) garantit par exemple aux parcs éoliens raccordés au réseau à partir de 2009 une rémunération augmentée de 15 à 20 %.

Grâce à cette réforme, des projets jusqu'à présent impossibles à réaliser, et qui en conséquence avaient dû être mis en attente, sont redevenus rentables.

Pour des raisons écologiques autant qu'économiques, il est indispensable de poursuivre une politique de promotion de la production d'énergie renouvelable. Comparée aux coûts induits par le changement climatique et le stockage définitif des déchets radioactifs, pour lequel on n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante, la subvention à moyen terme des énergies renouvelables s'avère économiquement raisonnable, notamment dans l'optique de fournir aux usagers une électricité abordable et fiable à long terme.

Top 10 new capacity Windenergy in 2008



Source: Global Wind Council

Afin d'être bien placé pour l'obtention de nouveaux sites tant au niveau national qu'international, ABO Wind a élargi sa talentueuse équipe de développement. Aujourd'hui fort de 120 collaborateurs - soit 40 de plus qu'il y a un an -, ABO Wind est présent dans huit pays d'Europe, ainsi qu'en Argentine.

La crise financière donne un coup de frein à la mutation énergétique

Néanmoins, la crise financière actuelle met un frein à la mutation de la production d'énergie, pourtant écologiquement nécessaire. Le financement par capitaux externes de projets d'envergure à l'étranger s'avère notamment beaucoup plus difficile dans la situation présente. Les clients qui achètent des éoliennes à ABO Wind doivent actuellement fournir d'importants efforts pour parvenir à financer des projets, y compris quand ils sont particulièrement rentables. Par contre, ces lenteurs pèsent momentanément sur la trésorerie d'ABO Wind.

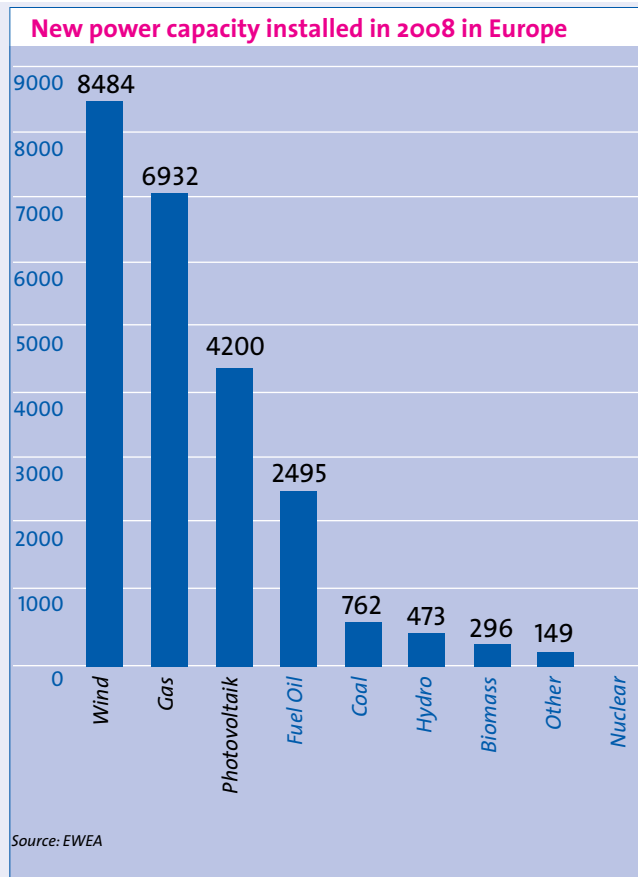
La crainte des risques financiers influe négativement sur de nombreuses décisions. Les banques et les investisseurs ne comprennent pas toutes les chances qui s'offrent à eux, précisément dans le contexte de crise actuel. En effet, les tarifs de rachat de l'électricité éolienne garantis par l'État, ainsi que la réglementation donnant la priorité aux énergies renouvelables, assurent aux investisseurs des

rendements garantis. De plus, l'expérience dont dispose ABO Wind en matière de solutions de financement innovantes représente un atout pour sortir renforcé de la crise financière. Malgré le ralentissement de l'industrie éolienne dû à la récession actuelle, il est d'ores et déjà prévisible que dans les années qui viennent, ce secteur connaîtra l'une des plus fortes croissances.

Un fournisseur unique

À l'exception de la production des composants, ABO Wind couvre l'intégralité de la chaîne de création de valeur de l'énergie éolienne. Nos collaborateurs développent, financent, construisent et exploitent des parcs éoliens. Cette offre globale est non seulement économiquement intéressante, mais elle profite également à tous nos partenaires, qui attendent une grande fiabilité de notre part. Ainsi, il va de l'intérêt d'ABO Wind que les sites soient rentables sur le long terme ; c'est pourquoi nous nous impliquons fortement, assurant nous-mêmes dans de nombreux cas la gestion d'exploitation pendant toute la durée de vie des éoliennes.

Réunissant expertise technique et économique, engagement environnemental et ancrage régional, ABO Wind garantit le succès durable des projets. Cela profite à l'environnement, aux investisseurs, et à tous ceux qui attachent de l'importance à une alimentation électrique fiable.



	Direct employment	Indirect employment
Wind turbine manufacturing	40182	42716
Component manufacture	23892	
Wind farm development	17376	
Installation, operation and maintenance	11946	
IPP/utilities	9774	
Consultants	3258	
R&D/universities	1086	
Financial	325	
Others	760	
Total	108600	42716
	151,316.0	

Sources: EWEA survey; ADEME, 2008; AEE, 2008a; DWIA, 2008; Federal Ministry of the Environment in Germany, BMU 2008.

Penser global, agir local

La vente d'un parc de cinq éoliennes à un fournisseur local à Berviller-en-Moselle, en Lorraine, est une nouvelle à la fois réjouissante et exemplaire. L'électricité produite approvisionnera la ville de Creutzwald à partir de l'automne 2009. Cette localité symbolise de façon éclatante la mutation dictée à l'économie énergétique par les contraintes écologiques. En effet, c'est à Creutzwald qu'a été fermée la dernière mine de charbon de France : en 2004, la future «ville éolienne» tournait la page française de l'ère du charbon.

Le mode de production de l'énergie des pays industrialisés décidera en grande partie de l'évolution mondiale du climat au cours des prochaines décennies. L'éolien offre les avantages d'une production d'énergie décentralisée. Dans le futur comme par le passé, ABO Wind continuera à s'intéresser tout particulièrement aux projets jouissant au niveau régional d'un ancrage solide et d'une bonne acceptation.

L'évolution du marché mondial de l'éolien en 2008

En 2008, ni la crise économique, ni la baisse importante des prix des combustibles fossiles n'ont arrêté l'avancée triomphale planétaire de l'énergie éolienne. Avec 27 gigawatts supplémentaires de puissance installée, l'année passée a battu un nouveau record. Fin 2008, les éoliennes du monde entier représentaient une puissance globale de 120 gigawatts. Malgré la récession actuelle, le Conseil mondial de l'énergie éolienne (GWEC) prévoit que la puissance installée mondiale devrait tripler au cours des cinq ans à venir.

L'an dernier, dépassant l'Allemagne, les États-Unis sont devenus leaders mondiaux de la production d'énergie éolienne. La Chine fournit un autre exemple de la vertigineuse rapidité de cette évolution : au cours des quatre dernières années, sa capacité de production a été chaque année multipliée par deux. L'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie demeurent les trois régions-clés en matière de développement de l'énergie éolienne. De par le monde, plus de 400 000 personnes travaillent à l'heure actuelle dans ce secteur.

L'évolution du marché de l'éolien en Europe

Le 17 décembre 2008, l'Union européenne a adopté la Directive relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables. Celle-ci représente une étape importante dans le passage des énergies fossiles aux énergies renouvelables. Les vingt-sept

États membres s'engagent en effet à ce que d'ici 2020, au moins un cinquième de leur consommation d'énergie provienne de sources renouvelables. C'est dans le secteur de l'électricité qu'il faudra fournir les plus grands efforts pour atteindre cet objectif, car en 2020, 34 à 40 % de l'électricité européenne devront être issus d'énergies renouvelables. Les différents États prévoient d'accorder une place particulière à l'énergie éolienne. En Allemagne par exemple, l'objectif à l'horizon 2025 est de couvrir 25 % des besoins en électricité grâce à l'énergie produite par les parcs éoliens, à terre ou offshore.

Au cours de l'année passée, c'est en Allemagne (avec 1 665 mégawatts) et en Espagne (avec 1 609 mégawatts) que la production éolienne a connu la plus grande croissance. Avec respectivement 23 903 et 16 740 mégawatts, ces deux pays sont également en tête pour ce qui est du nombre des parcs éoliens. Les pays de la «deuxième vague», dont l'intérêt pour cette source d'énergie prometteuse est plus récent, ont eux aussi vu en 2008 leurs capacités de production augmenter de façon non négligeable : 1 010 mégawatts pour l'Italie, 950 mégawatts pour la France et 836 mégawatts pour la Grande-Bretagne. Aujourd'hui, dix des vingt-sept États membres de l'UE affichent une capacité de production de plus de 1 000 mégawatts. De plus, une «troisième vague» d'États européens, qui souhaitent eux aussi profiter des avantages de l'éolien, se profile à l'horizon : l'année dernière, la Hongrie a multiplié sa capacité de production par deux, atteignant désormais 127 mégawatts, et la Bulgarie a même triplé la sienne pour atteindre aujourd'hui 158 mégawatts.



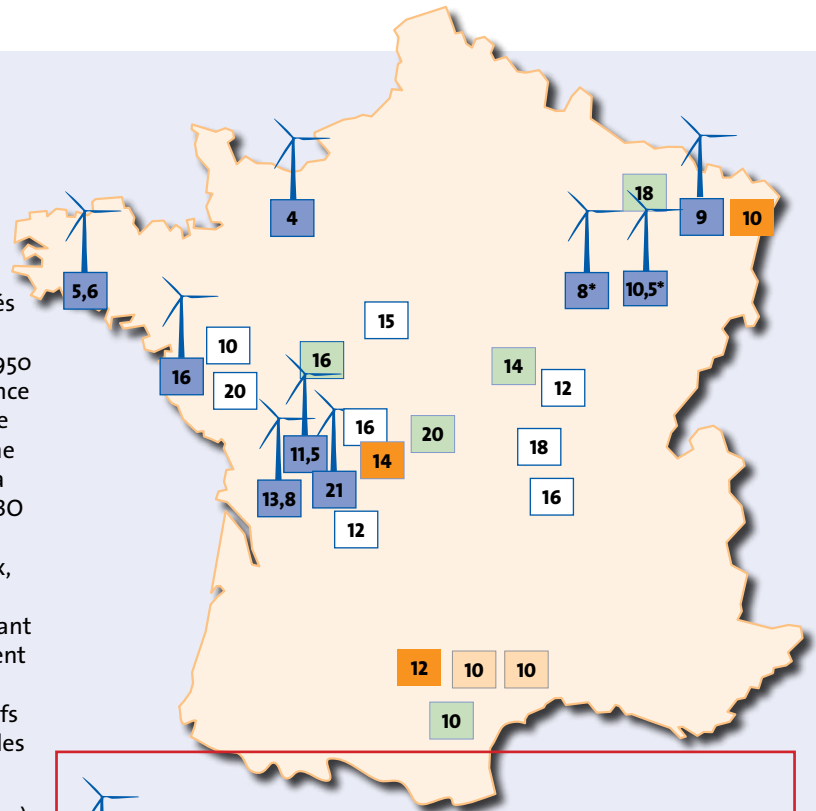
Projets en cours et futurs : tour d'horizon géographique

France

La France se classe au septième rang mondial des marchés de l'énergie éolienne, en termes de puissance totale installée (3 400 mégawatts auxquels viennent s'ajouter 950 mégawatts supplémentaires, installés l'an passé). La France constitue à ce titre le marché le plus important du groupe d'ABO Wind. Des projets de parcs éoliens représentant une puissance totale de plus 400 mégawatts y sont en effet à l'étude. L'an passé, ABO Wind SARL, la filiale française d'ABO Wind, a raccordé 44 mégawatts de puissance nominale au réseau, avec les parcs éoliens de Combusins, Jaladeaux, Xambes, Villemur (Charente), Roudouallec (Morbihan) et Conteville (Calvados). D'autres projets de parcs représentant une puissance nominale de 130 mégawatts sont également déjà très avancés. Les efforts réalisés pour développer l'énergie éolienne en France vont dans le sens des objectifs fixés par le gouvernement français, toutefois freinés par les procédures de délivrance d'autorisation et de permis.

La création de la filiale Eurowind AG (voir en fin de chapitre), à la fois propriétaire et opérateur de parcs éoliens, ouvre la porte à la participation des citoyens, répondant ainsi à la forte demande d'un « éolien citoyen », notamment en France. Un projet est actuellement en préparation, pour que les petits investisseurs français puissent acquérir des titres de jouissance (financement mezzanine).

En 2008, les effectifs de la filiale française d'ABO Wind sont passés à 30 personnes. Outre les trois bureaux de Toulouse, Orléans et Nantes, la filiale est également représentée à Sarrebruck. L'équipe dirigeante compte désormais un troisième membre, en la personne de Jean-Claude Chaumeton, qui s'est vu confier la direction du bureau



développé par Energie 21

d'Orléans et prend également en charge des activités de développement pour le Nord de la France et d'exploitation technique et administrative.

Inauguration of Salle de Villefagnan Wind Farm





Future of Energy Generation, Bedburg Wind Farm

Allemagne

L'amendement de la loi allemande de promotion des énergies renouvelables (Erneuerbare-Energien-Gesetz) a confirmé une rémunération supérieure du kilowattheure qui fait un bond d'environ 8 à 9,2 centimes d'euros, auxquels s'ajoute 0,5 centime d'euros le kilowattheure de bonus versé pour les services relatifs à l'intégration de l'éolien sur le réseau. Cette augmentation crée des conditions économiques favorables à l'avancement de nombreux projets qui, jusqu'alors, n'étaient pas considérés comme rentables. Face à cette attitude positive des politiques, de nombreuses communes ont choisi d'affecter de nouveaux terrains à l'implantation d'éoliennes. La procédure de prospection de ces terrains, lancée en 2008, va se poursuivre en 2009. Les effectifs de l'équipe chargée du développement, en Allemagne ont plus que doublé : sept personnes (contre trois dans l'équipe précédente) sont désormais chargées du développement des nouveaux projets. Début 2009, deux parcs éoliens d'une puissance totale de 10 mégawatts ont été raccordés au réseau. La construction de deux autres projets d'une puissance totale de 7,5 mégawatts (Sarre et Rhénanie-Palatinat) est imminente. Des permis de construire devraient être délivrés pour quatre projets supplémentaires d'une puissance de 25 mégawatts. Des parcs éoliens supplémentaires (plus de 100 mégawatts) sont en cours de conception, pour les années à venir, et ont déjà pour certains fait l'objet de demandes d'autorisations et de permis. Le repowering, c'est-à-dire le remplacement d'éoliennes existantes par des modèles plus récents, considérablement

plus puissants, va jouer un rôle de plus en plus important. Les turbines affichent aujourd'hui une capacité plusieurs fois supérieure à celle des débuts de l'énergie éolienne. L'objectif est de produire plus d'électricité avec moins d'éoliennes. Ce modèle économique est particulièrement intéressant pour le marché allemand où non seulement bon nombre d'éoliennes sont obsolètes, mais où le nombre de sites potentiels est limité. ABO Wind s'efforce donc de prospector des sites présentant une configuration propice au repowering.

ABO Wind travaille actuellement au programme « Effect Check », qui vise à assister globalement les communes sur la voie d'une alimentation en énergie propre. À partir de mi-2009, un site Internet dédié permettra aux décideurs, dans les communes, d'entrer des données permettant de calculer le potentiel local de réduction des émissions de CO₂. Un plan d'action, tenant également compte de l'aspect rentabilité, sera ensuite élaboré sur la base de ces calculs, en coopération avec des spécialistes d'ABO Wind et d'autres partenaires. Le but consiste à assainir les bâtiments sur le plan énergétique, mais aussi à optimiser la mise en œuvre des énergies renouvelables, afin de réduire le plus possible les rejets de dioxyde de carbone. ABO Wind espère que le programme « Effect Check » ouvrira la voie à l'implantation de nouvelles éoliennes. Rappelons que les communes profitent directement de la production de proximité des énergies renouvelables. Une part importante de la création de valeur est en effet transférée localement, avec les répercussions positives que l'on imagine sur le marché du travail et sur les impôts locaux perçus.



Site of Gibbet Hill / Co. Wexford

Irlande

Dans le Sud de l'île, deux projets particulièrement rentables, Gortahile (20 mégawatts) et Glenough (32,5 mégawatts), menés à maturité technique par ABO Wind, ont été cédés en 2008. Le site de Glenough vient enrichir le portefeuille de la filiale Eurowind AG et demeure ainsi à l'actif du groupe. Les deux parcs éoliens seront érigés en 2009 et en 2010, avant d'être raccordés au réseau. 2008 marque également l'acquisition de Gibbet Hill, un projet de 15 mégawatts, qui bénéficie déjà d'une autorisation partielle. L'expérience acquise en Irlande est mise à profit pour développer de tout nouveaux projets. L'équipe d'Irlande du Nord, dirigée par Ute Schulmeister, a obtenu une concession auprès d'un propriétaire terrien, dans l'optique de développer un parc d'une puissance de 25 mégawatts.

Espagne

Après huit années d'un engagement sans faille dans le développement, ABO Wind España S.A. a fait en 2008 un pas déterminant vers la réalisation de son premier parc éolien. Le projet de Santa Maria de Nieva (50 mégawatts), sur la commune andalouse de Velez Rubio, a nécessité la signature d'un contrat de raccordement au réseau, principal ?? difficulté en Espagne, préalable à la construction des parcs éoliens. La procédure de délivrance du permis de construire d'une ligne de raccordement, menée par deux communautés autonomes, est en cours.

Le contrat de raccordement au réseau du site de Motilla, autre projet de 50 mégawatts (Castille-La Manche), est prévu pour 2009. Entre temps, les ingénieurs d'ABO Wind ont fait construire un nouveau mât de mesure, plus élevé, pour confirmer les données connues. ABO Wind España S. A. s'efforce d'obtenir les droits exclusifs pour 22 autres sites, dans la région. L'installation de plusieurs mâts de mesure doit aider à identifier les sites les plus intéressants.

Des demandes de permis ont été déposées, en Castille-et-León, pour neuf mini parcs éoliens d'une puissance respective inférieure à 10 mégawatts. La déclaration d'exclusivité (étape préliminaire au permis de construire, prévue par le droit espagnol) est attendue dans le courant de l'année. Des négociations se déroulent, en parallèle, avec un investisseur local intéressé par les projets. Dans la région, ABO Wind prospecte également des sites supplémentaires devant accueillir des parcs éoliens de plus grande capacité, dont la réalisation pourrait avoir lieu entre 2011 et 2016. Plusieurs mâts de mesure ont été installés également en Castille-et-León.

Dans le nord de l'Espagne (Asturies), ABO Wind a déniché trois sites très prometteurs, sur deux desquels seront prochainement réalisées des mesures anémométriques.

Huit personnes sont actuellement employées par deux bureaux d'ABO Wind España S. A., à Valence et à Valladolid. Elles ont pour mission de poursuivre le développement de l'énergie éolienne sur la péninsule ibérique. La direction est assurée par Manuel Crespo Marcos. C'est à partir de l'Espagne que sont également coordonnées les activités en cours au Portugal.



Province Zamora, Sanzoles checking the wind potential



Visualisation of Northwest Saline wind farm

Grande-Bretagne

L'étude d'un projet très prometteur de 12,5 mégawatts dans la région de la « ceinture centrale » écossaise (Central Belt), a connu une avancée considérable, grâce à la validation de principe de l'accès au réseau, ainsi qu'à l'obtention de nombreuses attestations écologiques. Une demande de permis de construire sera déposée mi-2009. Des concessions ont été signées en Écosse pour des

projets représentant plus de 30 mégawatts supplémentaires. Des expertises étudiant l'impact sur la faune ont été demandées et les premiers sites ont également été prospectés en Angleterre. Précisons que la société ABO Wind UK Limited dispose de son propre site (www.abo-wind.co.uk) sur Internet.

Argentine

L'énergie éolienne connaît une évolution positive en Argentine. L'avancement des projets de 2008 permet d'espérer l'arrivée à maturité technique, dans le courant de l'année, d'un premier parc éolien de 50 mégawatts. Le site de Vientos del Secano a reçu une autorisation partielle. L'accord de raccordement au réseau devrait arriver mi-2009. Prochain défi à relever : le financement et la commercialisation du projet. Pour des projets représentant une puissance totale

de 200 mégawatts, ABO Wind Energías Renovables S.A. a conclu des contrats de fermage et procédé à ses premiers relevés anémométriques. Les six membres de l'équipe locale négocient actuellement des projets représentant une puissance totale de 400 mégawatts.

Wind measurement in Argentina



Bioénergie

La nouvelle loi allemande de promotion des énergies renouvelables (Erneuerbare-Energien-Gesetz), promulguée en juin 2008 par le Parlement fédéral allemand, relance l'intérêt de la production et de l'utilisation du biogaz. Auparavant, la croissance du secteur se heurtait à une augmentation vertigineuse du prix des matières premières renouvelables. Le fait que les tarifs du biogaz provenant d'unités n'excédant pas 500 kilowatts aient été relevés a une incidence positive sur la rentabilité, et donc sur les chances de réalisation des projets en cours d'étude.

L'usine de la société Biogas Mechau GmbH & Co KG, mise en service en novembre 2007 en Saxe-Anhalt a été vendue en 2008 à MVV AG, une société de distribution de Mannheim. Elle affiche une puissance installée de 740 kilowatts. La majeure partie de la chaleur produite est vendue à la société Jackon Insulation GmbH, une usine voisine de production de matériaux isolants. L'entreprise utilise cette chaleur dans le cadre de son procédé de séchage. Elle économise ainsi près de 275 000 litres de fuel chaque année, soit un gain annuel de 2 100 tonnes de CO₂.

En juillet 2008, ABO Wind a fait l'acquisition d'une usine de méthanisation à Samswegen près de Magdeburg. Cette usine était déjà en service depuis 2002, mais des problèmes techniques en freinaient l'extension. Des riverains avaient en effet porté plainte en raison du niveau sonore et des odeurs. ABO Wind est cependant parvenue à trouver un accord avec les protestataires. L'usine devrait être intégralement rénovée d'ici mi-2009, et complétée par une nouvelle centrale de cogénération.

En Saxe-Anhalt, ABO Wind travaille à d'autres projets de production d'énergie à partir de biomasse. Le permis de construire d'une usine de méthanisation à Aschersleben devrait être tout prochainement délivré, dans la zone industrielle de Junkersfeld. La demande avait été déposée dès décembre 2006. L'opposition d'une usine voisine et des autorités locales a retardé le processus. La mise en service est malgré tout prévue pour début 2010.

À Barleben près de Magdeburg, ABO Wind envisage de construire une usine de méthanisation prévoyant, après traitement, l'injection du biogaz produit dans le réseau de gaz naturel. La demande de permis a été déposée en mai 2009. Ce projet doit lui aussi faire face à de vives protestations de certaines parties de la population, bien que la présence des installations n'occasionne aucune nuisance sonore ni olfactive perceptible pour la commune voisine. Dans ce contexte juridique, ABO Wind Biomasse GmbH devrait obtenir ses autorisations d'ici à l'automne 2009.

Mechau biogas plant





Exploitation technique et administrative

Pour assurer l'exploitation technique et administrative des parcs, ABO Wind AG dispose d'une équipe de gestionnaires expérimentés qui, en Allemagne et désormais aussi en France, gèrent eux-mêmes la majeure partie des projets développés par ABO Wind pour des investisseurs. Fin 2008, l'équipe d'exploitation gérait un portefeuille de contrats représentant près de 420 mégawatts de puissance installée. Le chiffre d'affaires a progressé de près de 25 % par rapport à 2007. Le nouveau secteur d'activité « Maintenance et pièces de rechange » a fait ses preuves et va donc être étendu. Pour améliorer davantage l'exploitation, ainsi que la disponibilité des éoliennes, ABO Wind souhaite doter tous ses nouveaux parcs éoliens d'un système de relevé et de transmission de données en temps réel. Ce système, qui permet de réagir encore plus rapidement aux messages de pannes, nécessite un investissement initial de 20 000 euros, pour un parc de 10 mégawatts, mais permet, à moyen terme, de réaliser de substantielles économies sur les tâches quotidiennes tout en réduisant de jusqu'à 0,5 % les arrêts techniques.

Financement

ABO Wind reprend des projets quel que soit leur stade d'avancement. Grâce aux compétences spécialisées acquises au fil des ans, ainsi que grâce à sa solidité financière, ABO Wind est en mesure de mener à bien les projets repris. Le programme de financement « Breeze », notamment, s'est révélé judicieux. Sous cette dénomination, la Hypovereinsbank a regroupé les portefeuilles de parcs éoliens de différents développeurs allemands, actuellement répartis en plusieurs volets (Breeze, Breeze Two, Breeze Three). ABO Wind apporte une contribution importante à l'opération, via plusieurs projets représentant une valeur de plus de 250 millions d'euros.

ABO Wind a acquis énormément de connaissances diverses, dans le cadre du financement de son groupe ainsi que des parcs éoliens. Crédits bancaires classiques, trésorerie, différents types d'instruments financiers assimilables à des capitaux propres (mezzanine) combinés sont source de valeur ajoutée, par rapport à des financements classiques.

Eurowind AG

Depuis maintenant 13 ans, ABO Wind développe et construit des éoliennes dans le but de les revendre à des investisseurs, à des fournisseurs ou à des sociétés d'exploitation indépendantes. Il n'est pas rare qu'ABO Wind assure également la gestion d'exploitation pour le compte des propriétaires. En créant Eurowind AG (filiale à 100 %), ABO Wind se lance également en tant qu'opérateur de parcs éoliens, avec pour objectif de revendre l'électricité produite.

Cinq projets, représentant une puissance nominale totale de près de 56 mégawatts et plus de 100 millions d'euros d'investissement ont été transférés sur Eurowind AG. Le portefeuille est international et comprend des parcs éoliens en Irlande, en Allemagne et en France. Les investisseurs privés allemands et français ont la possibilité d'acheter des parts dans les cinq projets des trois pays, par le biais de titres de jouissance (financement mezzanine) qui peuvent être souscrits auprès de la Umweltbank. Trois des projets d'Eurowind AG sont déjà raccordés au réseau. Un autre parc éolien doit être achevé dans le courant de l'année et le cinquième en 2010.

Les activités d'un opérateur de parcs éoliens se distinguent fondamentalement de celles d'un développeur de projet, en raison de cycles économiques très différents. Le développement d'un projet prend généralement deux à trois ans. Une éolienne s'exploite en revanche sur près de 20 ans. En se lançant dans ce nouveau secteur d'activité, ABO Wind s'assure des revenus prévisibles sur le long terme, mais gagne aussi en rentabilité et en indépendance économique.

Références				
Parc éolien / Implantation	Marques et modèles	Nombre d'éoliennes	Puissance installée (MW)	Mise en service
Niederlistingen/ Ersen* , Hessen	MICON M 1800	3	1,8	1996
Vadenrod* , Hessen	ENERCON E-40	3	1,5	1997
Framersheim , Rheinland-Pfalz,	NORDEX N54	3	3	1998
Kloppberg , Rheinland-Pfalz,	NORDEX N43	14	8,4	1998
Frankenberg* , Hessen	NORDEX N43	2	1,2	1999
Ettenheim* , Baden-Württemberg,	NORDEX N 62	3	3,9	2000
Mahlberg* , Baden-Württemberg	NORDEX N80	2	5	2000
Raibach* , Hessen	FUHLÄNDER FL 100	2	2	2001
Burg-Gemünden , Hessen	NORDEX N62	3	3,9	2001
Freiamt* , Baden-Württemberg	ENERCON E66	3	5,4	2001
Kippenheim* , Baden-Württemberg,	Südwind S77	1	1,5	2001
Schelder Wald , Hessen	ENRON 1,5sl	3	4,5	2001
Schleiden , Nordrhein-Westfalen	TACKE TW 1,5s	17	25,5	2002
Adorf , Hessen	DeWind D6	4	4	2002
Rülfenrod , Hessen	ENRON 1,5sl	5	7,5	2002
Vettweiß/ Nörvenich , Nordrhein-Westfalen	GE Wind Energy 1,5s Fuhrländer MD	7	10,5	2002
Berglicht , Rheinland-Pfalz	Südwind S77	9	13,5	2002
Krähenberg , Rheinland-Pfalz	DeWind D6	5	6,25	2003
Gembeck I , Hessen	Repower MD 77	4	6	2003
Gembeck II , Hessen	Repower MD 77	4	6	2003
Holzschlägermatte , Baden-Württemberg	ENERCON E66/18.70	2	3,6	2003
Wennerstorf , Niedersachsen	AN BONUS 1,3	4	5,2	2003
Roskopf* , Baden-Württemberg	ENERCON E66/18.70	4	7,2	2003
Rohrhardsberg* Baden-Württemberg	ENERCON E66/18.70	1	1,8	2003
Flechtendorf , Hessen	Südwind S77	4	6	2004
Helmscheid , Hessen	Südwind S77, NEG Micon NM	3	3,5	2004
Kevelaer , Nordrhein-Westfalen	Nordex S77	1	1,5	2004
Losheim , Saarland	GE Wind Energy 1,5sl	3	4,5	2004
Marpingen , Saarland	GE Wind Energy 1,5sl	3	4,5	2004
Téterchen , Lorraine	Repower MD 77,	6	9	2005
Talling , Rheinland-Pfalz	Nordex N90	2	4,6	2005
Korschenbroich , Nordrhein-Westfalen	Nordex S77	5	7,5	2005
Undenheim , Rheinland-Pfalz	GE Wind Energy 1,5sl	2	3	2005
Bedburg , Nordrhein-Westfalen,	Vestas V80	12	24	2006
Losheim (Eifel) , Nordrhein-Westfalen	Nordex S70	6	9	2006

▶▶

Références				
Parc éolien / Implantation	Marques et modèles	Nombre d'éoliennes	Puissance installée (MW)	Mise en service
Flechtendorf II , Hessen	Nordex S77	1	1,5	2006
Fohren-Linden/Eckersweiler , Saarland	Nordex N90	5	11,5	2006
Méligny le Grand** , Lorraine	Repower MM82	4	8	2006
Diemelsee , Hessen	Vestas V82, Nordex S77	2	3	2006
Menil la Horgne** , Lorraine	Repower MD77	7	10,5	2007
Asendorfer Kippe , Sachsen-Anhalt	Vestas V90	10	20	2007
Weeze-Wemb , Nordrhein-Westfalen	Nordex S77	4	6	2007
Derval/Lusanger , Pay-de-la-Loire	REPower NM82	8	16	2007
Schackstedt , Sachsen-Anhalt	Vestas V90	1	2	2007
Nottuln , Nordrhein-Westfalen	Nordex S77	4	6	2007
Broich , Nordrhein-Westfalen	Enercon E53	3	2,4	2007
Combusins , Charente	Nordex N90	5	11,5	2008
Jaladeaux , Charente	Nordex N90	4	9,2	2008
Xambes , Charente	Nordex N90	5	11,5	2008
Villemur , Charente	Nordex N90	1	2,3	2008
Roudouallec , Morbihan	Enercon E53	7	5,6	2008
Conteville , Calvados	Enercon E-70 E4	2	4	2008
Repperndorf , Bayern	Vestas V90	3	6	2009
Düngenheim , Rheinland-Pfalz	Vestas V90	2	4	2009
	total	233	357,25	

*développé pour le compte de tiers **développé par Energie 21



ABO Wind AG a terminé l'exercice 2008 avec un bénéfice net d'environ 4 831 000 euros après impôts (contre 2 725 000 pour l'exercice précédent), et a donc fortement accru son excédent pour la deuxième année consécutive. Pour ABO Wind AG, la production de l'exercice (chiffre d'affaires et variation des stocks) est, avec environ 27 millions d'euros, restée quasi constante vis-à-vis de l'année précédente. Ceci s'explique surtout par le fait que, sur la période concernée par le présent rapport, ABO Wind AG a réalisé des bénéfices, notamment grâce à des prestations de services d'ingénierie. Comparées aux prestations de construction (activités d'entrepreneur général nécessaires à la construction de l'infrastructure des parcs éoliens), ces dernières exigent une mise en œuvre de matériel bien inférieure. C'est pourquoi malgré une production inchangée, la société a géré un volume de projets beaucoup plus important et, en conséquence, obtenu des bénéfices supérieurs qui ont entraîné, dans le cadre d'une croissance satisfaisante, une productivité plus élevée.

La part des capitaux propres (incluant la dette mezzanine) est elle aussi restée stable, ne baissant que légèrement par rapport à l'exercice précédent (43 contre 47 %).

Les projets menés à l'étranger ont très largement contribué à l'excellent résultat obtenu par ABO Wind AG en 2008. Ce résultat confirme en même temps que l'ouverture à l'international, menée depuis plusieurs années, est réellement porteuse pour ABO Wind AG. Sur la période concernée par le présent rapport, le nombre des collaborateurs et le volume des projets à l'étranger ont poursuivi leur croissance.

Au cours de la deuxième moitié de 2008, la crise bancaire et économique a fortement freiné les activités d'ABO Wind AG. Le financement externe de projets menés à l'étranger est notamment devenu plus difficile. Cet état de fait ralentira également la croissance en 2009.

Le contexte évolue

La situation politique à l'égard de l'utilisation de l'énergie éolienne et les objectifs planétaires concernant un développement rapide des énergies renouvelables se sont encore améliorés en 2008. Tous les États ayant un certain poids sur l'échiquier mondial ont compris que le défi du changement climatique devait être relevé très rapidement. En raison de sa maturité technique et économique, l'énergie éolienne terrestre figure en très bonne place dans l'ensemble des programmes de protection climatique.

Décidée mi-2008, la modification de la loi allemande de promotion des énergies renouvelables (Erneuerbare-Energien-Gesetz) garantit aux parcs éoliens raccordés au réseau à partir de 2009 une rémunération accrue de 15 à 20 %. Cela a imprimé un nouvel élan au marché allemand de l'éolien, qui avait semblé être en perte de vitesse au début de l'an dernier.

La décision européenne d'atteindre 20 % d'énergies renouvelables en 2020 a entraîné dans presque tous les pays de l'Union la mise en place de programmes concrets et de lois de promotion de l'utilisation des énergies renouvelables, et notamment de l'énergie éolienne.

Avec le changement politique aux États-Unis, il semble que le dernier des grands pays industrialisés ait à son tour compris

l'importance et le caractère d'urgence de la problématique climatique, ce qui devrait se traduire également dans les années à venir par un développement accru des énergies renouvelables.

L'utilisation à long terme des énergies renouvelables s'appuie donc désormais sur un large consensus. En conséquence, les fournisseurs d'énergie se présentent à leur tour sur le marché de l'éolien, et ce avec une forte demande. Bien que les investisseurs suivent parfois d'autres stratégies, il s'avère régulièrement nécessaire, dans le cadre du développement de projets, de faire appel à des concepteurs professionnels présents sur place. À l'heure actuelle, ABO Wind AG développe cette stratégie dans neuf pays. Les opportunités d'activité seront de plus en plus nombreuses dans les années à venir.

Les événements marquants en 2008

Au cours de l'exercice 2008, le groupe ABO Wind a mis en service neuf parcs éoliens représentant 65 mégawatts gérés par ABO Wind AG. Avec 44 mégawatts, c'est la France qui en a fourni la majeure partie. Les 21 mégawatts restants, sur lesquels 11 mégawatts ont été acquis à travers un parc déjà en service, revendu après avoir fait l'objet d'améliorations techniques, ont été produits en Allemagne.

Sur la période concernée par le présent rapport, huit projets ont été cédés : deux en Irlande, trois en France et trois en Allemagne, pour une puissance nominale globale d'un peu plus de 100 mégawatts. La majeure partie de ces projets sera construite et mise en service entre fin 2009 et 2010, ce qui explique que dans le volume des activités 2008, le développement représente une part beaucoup plus importante que la construction. De plus, la filiale française d'ABO Wind AG ayant construit elle-même les parcs français, c'est dans son bilan qu'apparaissent les produits.

Dans le domaine bioénergétique, l'unité de méthanisation de Mechau, mise en service fin 2007, a été livrée en totalité, et un autre projet, qui nécessitait après dix ans de service diverses modifications et une remise en état, a été acquis. La phase d'étude des transformations est désormais achevée, ainsi qu'une partie des travaux menés sur l'unité.

La société d'exploitation Eurowind AG a acquis au prix du marché plus de la moitié des 100 mégawatts. Cette société, qui appartient à 100 % à ABO Wind AG, a pour objectif de constituer un portefeuille diversifié de projets éoliens en Europe. Cet objectif est aujourd'hui atteint. Les 56 mégawatts de puissance nominale sont répartis sur cinq sites. Les projets - un en Irlande, un en France, et trois plus petits en Allemagne - proviennent de trois fabricants différents.

Les autres projets ont été repris par un investisseur financier et deux sociétés d'exploitation indépendantes.

En 2008, les acquéreurs ont reflété l'évolution du cercle des clients potentiels. L'intérêt croissant des fournisseurs d'énergie contraste avec la frilosité des investisseurs financiers, due en grande partie à la crise bancaire. En raison de l'évolution du contexte politique, les fournisseurs d'énergie se tournent aujourd'hui beaucoup plus vers les énergies renouvelables. Ils se retrouvent en concurrence avec de nouvelles sociétés d'exploitation

indépendantes qui, dans une optique d'avenir, investissent dans la production d'une électricité efficace et écologique. Parmi ces dernières, certaines souhaitent participer activement au passage de la production conventionnelle d'électricité, à une économie énergétique n'émettant pas de gaz carbonique.

Ceci explique l'accroissement global de la demande de projets éoliens. Cette tendance a entraîné une poursuite de l'augmentation des prix des projets dans la première moitié de l'exercice 2008. Mais les difficultés rencontrées sur la seconde moitié de l'exercice concernant les financements de projets dont les conditions ont diminué la rentabilité des capitaux propres, ont entraîné une stagnation, et parfois même une légère baisse des prix des projets. Devenus beaucoup plus compliqués à monter, les financements de projets entraînent des coûts plus élevés ainsi que des retards, ce qui a pour conséquence de réduire in fine le volume annuel du développement de projets. Ceci concerne notamment les projets éoliens à l'étranger ainsi que ceux qui, en raison de leur importance ou de leur forte dépendance de la place boursière de Londres, doivent être financés sur le modèle anglo-saxon.

Pour les fabricants d'éoliennes, les retards de financement entraînent une forte détente globale. Tandis qu'au deuxième trimestre 2008 il était question de délais de livraison pouvant aller jusqu'à deux ans, on pouvait fin 2008 commander des éoliennes avec des délais de moins d'un an, et parfois à un coût moindre. Ces améliorations vont minimiser les conséquences de la crise financière, et réduire à la fois les coûts de préfinancement et la durée des phases de construction.

L'amendement de la loi allemande de promotion des énergies renouvelables (Erneuerbare-Energien-Gesetz) garantit désormais une rémunération supérieure - elle est passée de 8 à 9,2 centimes d'euros par kWh -, à laquelle s'ajoute 0,5 ct / kilowattheure au titre d'un bonus versé pour les services relatifs à l'intégration de l'éolien sur le réseau. Cette augmentation favorise, économiquement, l'avancement de projets auparavant considérés comme non rentables. Le climat politique favorable a conduit un certain nombre de communes à affecter de nouveaux terrains à la construction de parcs éoliens. Les candidats ont commencé en 2008 à se positionner pour obtenir les baux, et cette compétition se poursuivra en 2009. Pour l'Allemagne, ABO Wind AG s'y est préparé en faisant appel à un nombre accru d'ingénieurs concepteurs expérimentés. L'entreprise dispose d'excellents atouts dans cette compétition. Si pour l'Allemagne, l'exercice 2008 n'a vu l'autorisation que de deux petits projets, et l'achat d'un troisième revendu après avoir fait l'objet d'améliorations techniques, un nombre bien supérieur de projets est prévu pour les années à venir.

Les huit autres pays dans lesquels ABO Wind est présent ont également mis davantage l'accent sur le développement de projets. Sa filiale française, ABO Wind SARL, a notamment obtenu les autorisations définitives nécessaires pour le raccordement de 56 mégawatts de puissance nominale. Ses activités de prospection et de développement ayant également été couronnées de succès, plusieurs projets français représentant une puissance nominale de 130 mégawatts avaient atteint fin 2008 un stade avancé de la phase de développement. Avec un volume de projets en cours correspondant à une puissance totale de plus de 400 mégawatts, la France est

à l'heure actuelle le marché le plus important du groupe ABO Wind.

En Espagne, la définition de nouveaux objectifs politiques a encore accru l'attractivité que présente la construction de parcs éoliens. Dans ce pays, ABO Wind a obtenu l'autorisation de mener à bien un premier projet représentant une puissance de 50 mégawatts, assortie d'un accord de raccordement au réseau. Avant de commencer la construction, il ne reste donc plus qu'à concevoir les quelque 20 km de réseau de câblage et à obtenir les autorisations nécessaires. En outre, 100 mégawatts supplémentaires sont déjà en projet.

En Irlande, les deux projets qui avaient été acquis en 2007 ont été menés à bien jusqu'à la phase de construction (non incluse), puis cédés. La construction de l'un d'entre eux est prévue pour courant 2009. 2008 a vu l'acquisition d'un nouveau projet. Ayant en plus de deux ans acquis un solide savoir-faire sur le territoire irlandais, ABO Wind souhaite désormais s'y lancer également dans le développement de ses propres projets. Pour y parvenir et mener à bien la construction des projets déjà engagés, l'équipe irlandaise de Dublin, dont la directrice est Ute Schulmeister, sera amenée à s'étoffer.

En Argentine aussi, les conditions d'utilisation de l'énergie éolienne continuent de s'améliorer. En 2008, l'avancée des travaux de développement a permis d'espérer que les travaux de construction d'un premier parc éolien de 50 mégawatts pourraient être commencés au cours de cette année. Il est cependant à craindre que les phases cruciales que sont le financement et la commercialisation des projets ne se présentent sous un jour difficile.

En Belgique et en Grande-Bretagne, les études de projet ont été systématiquement poursuivies. Mais il faudra encore attendre quelques temps avant que les premiers projets n'atteignent la phase de construction.

En Bulgarie, trois projets ont été commencés en 2008 en collaboration avec des acteurs locaux. Les premiers permis de construire sont attendus pour 2009. Bien que dans ce pays, les rendements et les rémunérations atteignent des niveaux bons à excellents, la crise financière risque fort de poser des difficultés, et ce notamment en matière de financement.

Pour assurer l'exploitation technique et administrative des parcs, ABO Wind AG dispose d'une équipe de gestionnaires expérimentée qui, en Allemagne et désormais aussi en France, gère elle-même la majeure partie des projets développés par ABO Wind pour des investisseurs. Fin 2008, l'équipe gérait un portefeuille de contrats représentant près de 420 mégawatts de puissance installée.

Le chiffre d'affaires a augmenté d'environ 25 % par rapport à l'exercice précédent. Créé en 2008, le nouveau domaine d'activité «Maintenance et fourniture de pièces de rechange» a fait ses preuves, et il est donc destiné à être développé à l'avenir. En effet, il s'est avéré que de nombreuses tâches et améliorations techniques de routine pouvaient être effectuées en même temps que les tâches de gestion technique. Avantageuse économiquement, cette solution représente une valeur ajoutée pour les opérateurs de même que pour ABO Wind.

Pour améliorer davantage l'exploitation technique et

administrative ainsi que la disponibilité des éoliennes, ABO Wind souhaite doter tous ses nouveaux parcs éoliens d'un système de relevé et de transmission de données en temps réel. Ce système exigera certes un investissement initial de 20 000 euros pour un parc de 10 mégawatts, mais permettra de réaliser à moyen terme de substantielles économies dans les tâches quotidiennes, tout en étant susceptible de réduire de 0,5 % les arrêts techniques. En outre, diverses mesures de rationalisation sont prévues, notamment en matière de saisie électronique des problèmes techniques découverts lors des inspections.

En 2008, le nombre des collaborateurs a été adapté à l'augmentation du volume des projets. En fin d'exercice, le groupe ABO Wind comptait environ 120 salariés, dont environ 75 pour l'Allemagne seule, répartis entre les deux sites de Heidesheim et Wiesbaden. En 2008, la filiale française a également renforcé ses effectifs qui comptent désormais trente personnes. Aujourd'hui, elle dispose de trois bureaux à Toulouse, Orléans et Nantes, ainsi que d'une petite agence à Sarrebruck. En outre, la direction française compte désormais un troisième membre : Monsieur Jean-Claude Chaumeton, responsable technique et ingénierie, qui dirige également le bureau d'Orléans.

En Espagne, l'équipe compte à présent sept personnes tandis qu'en Argentine, le nombre de salariés s'élève à cinq, et que deux collaboratrices se trouvent en Grande-Bretagne et en Irlande.

La direction poursuit les efforts qu'elle mène depuis 2007 pour obtenir des fonds mezzanine destinés au financement de l'entreprise. Malgré des débuts prometteurs, la crise bancaire a jusqu'à présent empêché ces efforts d'aboutir.

Le bilan d'ABO Wind AG au 31.12.2008 est fortement alourdi par plus de dix millions d'euros de créances en attente de paiement, relatives à la cession des deux projets irlandais. En raison de la crise bancaire, les financements des projets en question n'ont pu aboutir au cours des deux derniers trimestres de 2008, contrairement à ce qui était prévu. Pour le premier semestre 2009, trouver des financements extérieurs constituera la tâche principale des collaboratrices et collaborateurs du service financier. La qualité des projets, tant en ce qui concerne les conditions de vent que la préparation des dossiers en matière de droits et d'autorisations, permet d'espérer que ces difficultés de financement seront réglées dans la première moitié de l'exercice 2009. Eu égard au fait que le volet financier des projets comporte actuellement à la fois des exigences et des risques accrus, ABO Wind a embauché de nouveaux collaborateurs pour ce domaine d'activité. Malgré le surcroît de travail que cela implique, le service commercial a intensifié les négociations parallèles qu'il mène désormais avec un nombre accru de banques et d'investisseurs, apportant de plus son soutien aux investisseurs dans la recherche de solutions de financement pour leurs projets.

Les perspectives pour 2009/2010

En 2009 et 2010, les conséquences de la crise bancaire et économique mondiale n'épargneront sans doute pas ABO Wind AG. En 2009, ce sont notamment des retards en matière de financement par capitaux empruntés qui devraient ralentir la croissance de l'entreprise, qui était restée rapide jusqu'à présent. Dans le contexte de la crise financière, l'extension prévue des financements risque de rencontrer elle aussi des difficultés ou d'être ralentie. Eu égard à la croissance rapide des dernières années, améliorer le déroulement des échanges internationaux et du contrôle de gestion figureront en bonne place parmi les tâches prioritaires. Les outils de planification à court et moyen terme de la trésorerie et des revenus du groupe ABO Wind ont été améliorés début 2009. De plus, l'équipe en charge du contrôle des risques a été renforcée.

Par mesure de précaution, l'élargissement des activités à de nouveaux pays est reporté.

En effet, il est à craindre qu'ABO Wind pâtisse de la crise économique mondiale, dont il est impossible de prévoir l'évolution à l'heure actuelle. Ce sont surtout les retards dans l'acceptation des dossiers de financement qui devraient avoir des conséquences sur la trésorerie, ainsi qu'à moyen terme sur certains revenus.

Néanmoins, la Direction ne doute pas que 2009 et 2010 seront deux nouvelles bonnes années. La forte demande de projets sur les marchés cibles d'ABO Wind AG laisse supposer que, malgré les difficultés rencontrées pour obtenir des financements externes, les prix resteront à peu près stables. De plus, un recul éventuel serait compensé par la baisse des prix d'achat des éoliennes. Avec un important volume de projets correspondant au total à plus de 1 000 mégawatts, dont plus de la moitié a atteint la phase de développement et d'obtention des autorisations nécessaires, les co-directeurs considèrent la position d'ABO Wind AG comme étant saine.

Aucun événement d'importance n'est survenu après la clôture de l'exercice.

Wiesbaden, le 30 avril 2009

Matthias Bockholt, co-directeur
Dr. Jochen Ahn, co-directeur

Comptes annuels 2008 : bilan ABO Wind AG

Actif				
	Euros	Exercice Euros	Exercice précédent Euros	
A. Actif immobilisé				
I. Immobilisation incorporelles				
Concessions, droits de propriété industrielle et droits et valeurs similaires, licences		53 587,00	44 012,00	
II. Immobilisations corporelles				
1. Terrains, droits de propriété équivalents, constructions et constructions sur terrains d'autrui	318 849,25		319 910,25	
2. Autres installations, outillage et mobilier	<u>114 183,04</u>		<u>54 536,04</u>	
		433 032,29	374 446,29	
III. Immobilisations financières				
1. Parts dans des entreprises liées	3 795 758,24		519 777,79	
2. Participations	<u>2 402 627,51</u>		<u>600 000,00</u>	
		6 198 385,75	1 119 777,79	
B. Actif circulant				
I. Stocks				
1. Produits et services en cours	6 789 788,28		4 900 789,78	
2. Acomptes versés	<u>9 455 430,00</u>		<u>7 500 000,00</u>	
		16 245 218,28	12 400 789,78	
II. Créances et autres actifs				
1. Clients	2 458 147,02		1 916 553,19	
2. Créances sur des entreprises liées	9 281 445,01		5 295 498,00	
3. Autres actifs	<u>260 589,02</u>		<u>899 480,68</u>	
		12 000 181,05	8 111 531,87	
III. Caisse, avoirs auprès de la banque fédérale et d'autres instituts de crédit, chèques		12 605,54	150 441,57	
C. Comptes de régularisation		0,00	2 032,24	
		<u>34 943 009,91</u>	<u>22 203 031,54</u>	

Passif				
	Euro	Exercice Euros	Exercice précédent Euros	
A. Capitaux propres				
I. Capital souscrit		2 000 000,00	2 000 000,00	
II. Réserve		450 000,00	450 000,00	
III. Réserves de bénéfices				
1. Réserve légale	200 000,00		200 000,00	
2. Autres réserves de bénéfices	<u>4 352 667,64</u>		<u>2 229 064,77</u>	
		4 552 667,64	2 429 064,77	
IV. Bénéfice de l'exercice		4 830 672,08	2 723 602,87	
B. Instruments de financement hybrides (capital mezzanine)		3 000 000,00	3 000 000,00	
C. Provisions				
1. Provisions pour charges fiscales	1 235 179,14		1 156 984,00	
2. Autres provisions	<u>1 073 577,32</u>		<u>2 211 679,30</u>	
		2 308 756,46	3 368 663,30	
D. Dettes				
1. Dettes envers des établissements de crédit	12 736 856,00		3 176 934,77	
2. Fournisseurs	1 116 202,07		2 494 524,70	
3. Dettes envers des entreprises liées	2 653 330,25		1 440 601,68	
4. Autres dettes	<u>1 294 525,41</u>		<u>1 119 639,45</u>	
		17 800 913,73	8 231 700,60	
- dont dettes fiscales 831 769,32 euros (611 888,08 euros)				
- dont dettes au titre de la sécurité sociale 2 677,31 euros (4 990,03 euros)				
		<u>34 943 009,91</u>	<u>22 203 031,54</u>	

Comptes annuels 2008 : compte de résultat ABO Wind AG

		Exercice Euros	Exercice précédent Euros
1.	Recettes	25 151 745,77	30 744 289,30
2.	Variation du stock de produits finis et en cours de fabrication	1 888 998,47	3 460 260,95-
3.	Production de l'exercice	27 040 744,24	27 284 028,35
4.	Autres produits d'exploitation		
a)	Produits d'exploitation ordinaires		
aa)	Revenus fonciers	4 032,22	4 044,98
ab)	Autres produits ordinaires	66 910,67	48 651,56
b)	Produits provenant de cessions d'éléments de l'actif immobilisé et des rectificatifs sur éléments d'actifs immobilisés	12 202,60	285 981,00
c)	Produits provenant de la liquidation de provisions	877 755,09	355 000,00
d)	Autres produits provenant des activités ordinaires	122 188,36	22 754,53
		1 083 088,94	716 432,07
5.	Charges de matériel		
	Frais de matières premières et consommables ainsi que d'achat de marchandises	13 350 000,33	18 015 332,42
6.	Charges de personnel		
a)	Salaires et traitements	3 275 626,78	3 143 361,37
b)	Charges de sécurité sociale, de retraite et de prévoyance - dont charges de retraite 8 712,37 euros (8 712,40 euros)	513 280,36	412 189,35
		3 788 907,14	3 555 550,72
7.	Dotations aux amortissements		
a)	Sur éléments de l'actif immobilisé et immobilisations corporelles ainsi que sur frais d'établissement	66 392,61	83 834,08
b)	Sur éléments de l'actif circulant dans la mesure où ils sont supérieurs aux amortissements normaux au sein de la société	1 134 192,08	645 780,88
		1 200 584,69	729 614,96
8.	Autres charges d'exploitation		
a)	Charges d'exploitation ordinaires		
aa)	Charges de locaux	154 028,52	106 681,97
ab)	Assurances, cotisations, charges	60 965,97	32 945,92
ac)	Entretien et réparations	19 949,22	13 446,77
ad)	Frais de véhicule	193 958,60	146 899,92
ae)	Frais de représentation et de déplacement	312 140,25	257 301,14
af)	Divers frais d'exploitation	593 553,86	678 654,66
b)	Charges sur cessions d'éléments de l'actif immobilisé	24 575,67	39 006,84
c)	Charges sur dépréciation ou cession d'éléments de l'actif circulant et dotations à la provision sur créances clients	1 080 000,00	0,00
d)	Autres charges au titre des activités ordinaires	1 000,00	63,64
		2 440 172,09	1 275 000,86
9.	Produits provenant de participations - dont produits provenant d'entreprises liées 230 608,00 euros	230 608,00	0,00
10.	Autres intérêts et revenus comparables	545 731,57	378 083,60
11.	Intérêts et charges comparables	1 316 070,82	348 459,97
12.	Résultat provenant des activités ordinaires	6 804 437,68	4 454 585,09
13.	Impôts sur les revenus et sur les bénéfices	1 967 992,69	1 722 908,55
14.	Autres impôts	5 772,91	5 870,32
		1 973 765,60	1 728 778,87
15.	Bénéfice net de l'exercice	4 830 672,08	2 725 806,22
16.	Dotation à la réserve légale	0,00	2 203,35
17.	Bénéfice de l'exercice	4 830 672,08	2 723 602,87

Généralités

Les comptes annuels 2008 d'ABO Wind AG ont été établis conformément aux règles de comptabilité du Code de commerce allemand (HGB).

Les résultats ont été calculés conformément à la méthode des coûts totaux visée à l'article 275 du Code de commerce allemand (§ 275 HGB).

Les informations facultatives du bilan sont intégralement reprises dans l'annexe.

Informations relatives au bilan et à l'évaluation (après application des mesures fiscales)

Méthode d'établissement du bilan et de l'évaluation

Les immobilisations incorporelles ont été comptabilisées sur la base de leur valeur initiale, minorée du montant amortissable, dans le cas où elles subissaient une dépréciation. Les immobilisations corporelles ont été comptabilisées sur la base de leur prix d'achat ou des coûts de production et minorées de la part amortissable, dans le cas où elles subissaient une dépréciation.

Il a été procédé à des amortissements ordinaires linéaires et dégressifs, selon la durée d'usage prévue du bien, et dans le respect des règles fiscales.

Les amortissements dégressifs ont été convertis en amortissements linéaires lorsqu'ils permettaient un amortissement supérieur.

Les biens meubles immobilisés, d'une valeur n'excédant pas 150 euros, ont été intégralement amortis l'année de leur achat.

Les immobilisations de faible valeur, au sens de l'article 6, paragraphe 2 de la Loi relative à l'impôt sur le revenu (§ 6 Abs. 2 EStG) associé à l'article 6, paragraphe 2a de la Loi relative à l'impôt sur le revenu (§ 6 Abs. 2a EStG), d'un prix d'achat n'excédant pas 1 000 euros, ont été réunies sous un même poste, qui sera liquidé sur 5 ans.

Les immobilisations financières ont été comptabilisées et évaluées sur la base de leur valeur d'achat.

Les prestations en cours ont été comptabilisées sur la base de leur valeur d'achat ou de leur coût de fabrication. Les valeurs courantes de ces prestations ont été retenues, lorsqu'elles étaient inférieures aux valeurs d'achat ou aux coûts de fabrication, à la date du bilan. Outre les frais directement imputables, les frais de fabrication tiennent également compte des frais généraux inévitables.

Les créances et autres actifs ont été évalués compte tenu des risques identifiables.

Les provisions pour charges fiscales concernent le présent exercice fiscal ainsi que l'exercice fiscal précédent. Les autres provisions ont été constituées pour toutes les autres dettes incertaines, à hauteur du montant provisionnel de ces dettes, tous risques identifiables pris en compte.

Les dettes ont été comptabilisées sur la base des montants restant dus. Elles ont été comptabilisées sur la base des valeurs courantes, lorsque ces valeurs courantes étaient supérieures aux montants initiaux des dettes.

Détails des différents postes du bilan et du compte de résultat

Tableau des actifs bruts

La structure et l'évolution des immobilisations ressort du tableau des actifs (voir pages suivantes).

Amortissements

Les amortissements par poste du bilan figurent au tableau des actifs.

Créances provenant de fournitures et de prestations / autres actifs

Le montant total des créances d'une durée résiduelle de plus de 5 ans s'élève à 23 512,44 euros. Il s'agit des cautions liées aux baux de location des bureaux. La durée résiduelle des autres créances n'excède pas 1 an.

Acomptes perçus

Les acomptes perçus au cours de l'exercice ont tous pu être décomptés en fin d'exercice.

Provisions pour frais de fabrication sans solde du compte

La provision est inscrite au passif, à hauteur du montant provisionnel restant dû.

Charges de matériel

Le poste Amortissements sur des éléments de l'actif circulant permet de visualiser les dépenses d'un montant de 1 134 k€, directement imputables à des projets non réalisables. Jusqu'en 2006, ces frais apparaissaient directement dans les charges de matériel.

Pour la première fois au cours de cet exercice, la valeur résiduelle décomptabilisée, de parts détenues dans une société en commandite d'un parc éolien allemand vendu après une nouvelle phase de développement, a été imputée aux frais de matériel (6 258 k€).

Frais de fabrication

Aucun intérêt sur le capital dû aux tiers n'a été pris en compte.

Recettes

Les recettes, d'un montant de 25 152 k€ proviennent pour 15 314 k€ de la construction et du développement de projets,

pour 1 604 k€ de l'exploitation et pour 8 234 k€ de la vente d'un parc éolien redéveloppé.

Le produit (8 234 k€) de la vente, au cours de l'exercice, de parts détenues dans la société en commandite d'un parc éolien acheté, puis redéveloppé par ABO Wind AG, a pour la première fois été imputé aux recettes (1 585 k€ l'an passé).

Les 15 314 k€ provenant de la construction et du développement de projets se décomposent en 5 619 k€ provenant de projets allemands, 7 370 k€ de projets irlandais et 2 325 k€ de projets français.

Informations complémentaires sur les réserves de bénéfices

Les bénéfices de l'exercice 2007, d'un montant de 2 723 602,87 euros, ont été affectés comme suit :

600 000 euros ont été distribués sous forme de dividendes, 2 123 602,87 euros ont été affectés à la constitution de réserves.

Autres provisions :

Nature de la provision	Montant au 31.12.2008 en euros
Provisions pour mesures compensatoires	181.877,32
Caisse mutuelle d'assurance accident	15.000,00
Taxe de compensation pour les personnes gravement handicapées	4.500,00
Provision pour congés payés	81.900,00
Décret relatif aux courtiers et aux promoteurs-constructeurs immobiliers (Makler- und Bauträgerverordnung, ou MaBV)	1.000,00
Provisions pour PREPS (intérêts)	60.000,00
Risque de frais sur compte courant y compris réserves pour la conservation de documents d'affaires	30.000,00
Provision pour garanties	184.500,00
Provision pour bilan et audit (y compris la parution à la Gazette fédérale allemande – Bundesanzeiger)	57.700,00
Provision pour différents risques afférents aux projets	193.900,00
Provisions pour bonus	100.000,00
Provision pour frais de fabrication, sans solde	163.200,00
Total	1.073.577,32

Autres dettes

Les autres dettes comprennent les dividendes d'un montant de 13 672,68 euros dus aux associés.

Dettes vis-à-vis des établissements de crédit

Les dettes vis-à-vis des établissements de crédit, d'une durée résiduelle de 1 à 5 ans, comprennent un emprunt garanti par titres de créance, d'un montant de 3 000 k€, contracté en 2007 auprès de la Deutsche Bank. Cet emprunt arrive à échéance le 20.11.2010.

Montant des dettes et des sûretés réelles d'une durée résiduelle supérieure à 5 ans

Le montant total des dettes inscrites au bilan, assorties d'une durée résiduelle supérieure à 5 ans s'élève à 23 851,19 euros. Il s'agit d'un emprunt contracté auprès de la Commerzbank, et arrivant à échéance le 29.02.2016.

Le total des dettes inscrites au bilan et garanties par des droits de gage ou similaires, s'élève à 23 851,19 euros.

Responsabilités encourues dans le cas de dettes non portées au bilan, conformément à l'article 251 du Code de commerce allemand (§ 251 HGB)

Outre les dettes figurant au bilan, il convient de préciser l'existence des engagements ci-après.

ABO Wind AG s'est engagée à racheter au plus tard le 31.12.2015, pour un montant de 1 278 900 euros, les parts de la société ABO Wind Windpark Wennerstorf GmbH & Co. KG et au plus tard le 31.12.2016, pour un montant de 1 507 500 euros, les parts de la société ABO Wind Windpark Marpingen GmbH & Co. KG.

ABO Wind AG a par ailleurs émis une déclaration de garantie au profit des détenteurs de droits de jouissance d'ABO Wind Mezzanine GmbH & Co. KG pour les intérêts dus, d'un montant de 8 % sur les différents apports de capitaux, au cas où ABO Wind Mezzanine GmbH & Co. KG ne serait pas en mesure de reverser intégralement ou partiellement lesdits intérêts. L'apport maximal de capital est de 2 000 000 euros et, à la date du 31.12.2008 l'apport maximal de capital est de 751 000 euros. Les intérêts de 2008 ont déjà été payés.

Pour le financement intermédiaire d'EUROWIND AG par le biais de titres de jouissance, ABO Wind AG s'est porté caution solidaire conformément à l'article 421 du Code civil allemand (§ 421 BGB) à concurrence de 13 000 k€, après avoir déposé les actions d'EUROWIND en nantissement auprès de la Umweltbank.

ABO Wind AG se porte garant dans le cadre de l'obligation d'apports complémentaires de capitaux propres à concurrence de 1 000 k€, en liaison avec le bonus versé pour les services relatifs à l'intégration de l'éolien sur le réseau des sociétés ABO Wind WP Repperndorf GmbH & Co. KG, ABO Wind WP Dungenheim GmbH & Co. KG et ABO Wind WP Broich GmbH & Co. KG.

La société est responsable du crédit en compte courant, d'un montant de 600 000 euros, ouvert pour ABO Wind SARL, sa filiale française par le CRÉDIT AGRICOLE.

À la date du bilan, les crédits par aval utilisés atteignent un montant de 3 607 700 euros.

Autres obligations financières, conformément à l'article 285, paragraphe 3 du Code de commerce allemand (§ 285 Abs. 3 HGB)

Nous mentionnerons également l'existence de baux de location et de contrats de leasing à durée déterminée (location de bureaux, leasing sur des licences d'utilisation de logiciels et sur des véhicules) d'un montant de 789 352,02 euros. À cela s'ajoutent des loyers annuels d'un montant de 20 860,71 euros sur la base de contrats non limités dans le temps.

Impôts sur les revenus et les bénéfices

Ces impôts ne concernent que le résultat des activités ordinaires, susceptible de porter également sur des exercices antérieurs.

Autres mentions obligatoires

Nom des membres du Directoire et du Conseil de surveillance

Au cours de l'exercice écoulé, le Directoire était composé comme suit :

Dr. Jochen Ahn ;
Matthias Bockholt, Ingénieur diplômé.

L'article 286, paragraphe 4, du Code de commerce allemand (§ 286 Abs. 4 HGB) nous autorise à ne pas publier d'informations complémentaires sur les rémunérations totales du Directoire.

Le conseil de surveillance est constitué de :

Me Jörg Lukowsky (Président)	Avocat spécialisé dans le droit fiscal et le droit du travail, intervenant pour le cabinet « Fuhrmann Wallenfels Binder – Rechtsanwälte und Notare » (Avocats et notaires associés, Wiesbaden)
Prof. Dr. Uwe Leprich	Professeur en Gestion de l'énergie, à l'École supérieure d'économie sarroise, de Sarrebruck
Ewald Seebode, Ingénieur diplômé	Copropriétaire et gérant de la société SeeBa Energiesystem GmbH, à Stemmwedde

Rémunération des membres du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance a perçu 32 000 euros de rémunération.

Effectifs moyens employés au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice ont été employées les catégories de personnels suivantes :

Catégorie de personnel	Effectifs
Employés	83
Cadres (supérieurs)	2
Collaborateurs à temps complet	46
Collaborateurs à temps partiel	35

Le total des effectifs moyens s'élève à 74 personnes.

Autres informations obligatoires, conformément à la Loi sur les actions (Aktengesetz)

Indications sur la nature des actions

Le capital social de 2 000 000 euros se répartit comme suit :

2 000 000 d'euros d'actions sans valeur nominale. Ces actions sont nominatives.

Informations relatives au capital autorisé

Le Directoire est habilité à procéder à une augmentation de capital, jusqu'au 30.06.2011, avec l'accord du conseil de surveillance, en émettant de nouvelles actions contre apports en numéraires et/ou en nature, en une ou plusieurs fois, sans excéder toutefois au total un montant nominal de 250 000 euros, les droits rattachés ainsi que les conditions de cession de ces actions restant à définir (capital autorisé I).

Le Directoire est habilité à procéder à une augmentation de capital, jusqu'au 31.05.2013 avec l'accord du conseil de surveillance, en émettant de nouvelles actions contre apports en numéraires et/ou en nature, en une ou plusieurs fois, sans excéder toutefois au total un montant nominal de 750 000 euros, les droits rattachés ainsi que les conditions de cession de ces actions restant à définir (capital autorisé II).

Informations sur les droits de jouissance, conformément à l'article 161 I point 6 de la Loi allemande sur les actions (§ 160 I Nr. 6 AktG)

En 2005 ont été distribués 3 000.000 euros de droits de jouissance.

Wiesbaden, le 30 avril 2009

Matthias Bockholt, membre du Directoire
Dr. Jochen Ahn, membre du Directoire

Participations et sociétés liées au 31.12.2008			
Sociétés de capitaux	Capital propre en euros	Parts détenues par la SA	Résultat 2008
ABO Wind Verwaltungs GmbH	25.564,59	100%	10.736,66
ABO Wind España S.A.	100 000,00	99%	-35 163,70
Biomasse HKW Borken GmbH	25 000,00	50%	1 145,40
ABO Wind Biomasse GmbH	25 000,00	100%	3 151,93
ABO Wind SARL Toulouse	100 000,00	100%	473 796,10
ABO Wind Betriebs GmbH	25 000,00	100%	108 047,71
B & F WP GmbH	25 000,00	24%	1 023,43
ABO Wind Belgium SPRL	18 600,00	100%	-6 521,44
ABO Wind Energias Renovables S.A. Argentinien	31 875,00	85%	26 496,47
WNB Windpark Nordhessen Betriebs GmbH	25 000,00	100%	-439,45
ABO Wind UK Ltd.	87 323,25	100%	-93 411,19
ABO Wind Ireland Ltd.	100,00	100%	-255 793,00
EUROWIND AG	3 000 000	100%	-179 082,94
Société de personne Argentine	3 120,00	90%	
ABO Wind Bulgaria Eood	25 575,45	100%	-6 920,34
Sunmachine GmbH		6%	
Sociétés de personnes			
ABO Wind Kabelstrasse Arolsen GmbH & Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind WP Friedberg GmbH & Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind WP Gohr GmbH & Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind WP Kevelaer GmbH & Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind WP Schwarzerden GmbH & Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind WP Niederweis GmbH & Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind WP Schmelz GmbH & Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind WP Teufelsmühle GmbH & Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind Biogas Werder GmbH Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind Biogas Aschersleben GmbH & Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind WP Eppelborn GmbH & Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind WP Landau GmbH & Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind WP Dolgesheim GmbH & Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind WP Uhler GmbH Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind WP Ost GmbH & Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind WP Neuss GmbH & Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind WP Haupersweiler GmbH & Co. KG	5 000,00	100%	0,00
ABO Wind WP Molau GmbH Co. KG	5 000,00	100%	0,00
Biomasse HKW Kipp Borken KG i.L.	5 000,00	50%	-4 009,75
ABO Wind Biogas Samswegen GmbH & Co. KG	348 405,00	100%	-55 725,45*
ABO Wind Mezzanine GmbH & Co. KG	17 000,00	85%	-1 409,67
ABO Wind Biogas Barleben GmbH & Co. KG	5 000,00	100%	-130,00
			*Résultat 2007

2008 marque la première année de publication des comptes annuels du groupe ABO Wind en vertu des dispositions légales applicables aux groupes. ABO Wind AG, la société mère, se présente avec ses filiales comme une société de développement et d'exploitation de parcs éoliens.

ABO Wind AG détient par ailleurs 100 % des parts d'une filiale dont l'objet commercial consiste à exploiter à long terme des parcs éoliens. Cette société, Eurowind AG, implantée à Wiesbaden, détient à la date du 31.12.2008 cinq sociétés de projet, chacune propriétaire d'un parc éolien. Eurowind AG détient en outre une Sarl (GmbH) qui intervient comme acteur complémentaire dans trois des cinq sociétés de projet. Eurowind AG et ses filiales forment ainsi une branche qui intervient en tant qu'opérateur de ses propres éoliennes et revend l'électricité produite. L'autre branche, formée par ABO Wind AG, en tant que société mère, et ses filiales (à l'exception d'Eurowind AG) s'occupe uniquement du secteur développement de projet et d'exploitation.

À la date du 31.12.2008, la branche Eurowind AG possède un parc éolien qui a déjà été totalement opérationnel sur toute l'année 2008. À la fin de l'année civile s'achevait tout juste la construction de deux parcs éoliens, également préparés pour une mise en service en janvier 2009. Eurowind AG est propriétaire de deux autres projets, dont l'un devrait être construit courant 2009 et l'autre en 2010. Le capital de 13 millions d'euros (mezzanine), prévu pour les cinq projets mentionnés, est disponible à la date du 31.12.2008 sous forme de financement intermédiaire. La branche Eurowind AG est en cours de création ; sa situation en termes de capital aussi bien que de revenus est donc provisoire. Il convient par ailleurs de tenir compte du fait que les éoliennes sont conçues pour 20 ans de fonctionnement. La phase de démarrage s'accompagne donc naturellement de pertes qui seront compensées les années suivantes.

Les activités de la branche Développement sont en revanche à planifier à court terme, avec des projets courant sur une moyenne de deux à trois ans. Il semble donc difficile de comparer les deux branches, ainsi que d'en additionner les résultats pour en déduire ceux du groupe. Dans l'évaluation des activités en tant qu'opérateur, la valeur de la branche dépend au final des revenus moyens réalisables.

Il n'existait pas de structure strictement similaire à la branche Développement lors de l'exercice précédent. Pour en évaluer toutefois les résultats, il convient de procéder à une comparaison avec les chiffres réalisés au cours de l'exercice précédent par ABO Wind AG et sa filiale de développement.

En 2008, le groupe consolidé a réalisé un bénéfice de près de 869 000 euros après impôts. Par comparaison, la branche Développement a réalisé un bénéfice de 4 181 000 euros après impôts ; la branche Opérateur a enregistré près de 400 000 euros de pertes (sachant que son portefeuille est en cours de constitution). Étant donné que, pendant la période d'observation, près de la moitié des projets de la branche Développement a été vendue à la branche Opérateur, une somme importante des résultats cumulés de deux branches disparaît, du fait de la constitution du

groupe, en raison, entre autres de l'élimination des résultats intermédiaire (2,91 millions d'euros après déduction des impôts différés). Les résultats sont tout aussi extrêmes, dans le cas des recettes (après variation des stocks). Du fait de l'élimination du résultat intermédiaire, des projets vendus par la branche Développement à la branche Opérateur, le groupe affiche un chiffre d'affaires de seulement 27,8 millions (après variation des stocks) sur un total de près de 36,4 millions d'euros.

Avec près de 4 181 000 euros après impôts, la branche Développement affiche un résultat en progression de 50 % par rapport à ABO Wind AG en 2007. Proportionnellement aux 56 mégawatts rachetés et pour partie déjà en service, qui représenteront après installation complète un investissement de plus de 100 millions d'euros, le résultat de la branche Opérateur (environ - 400 000 euros) constitue une perte inévitable et budgétée, naturelle en début d'activité. Dans l'évaluation des résultats du groupe consolidé, il convient de tenir compte du fait que cinq projets de parcs éoliens ont fait l'objet des transactions internes (à savoir de la branche Développement à la branche Exploitation). La vente aux prix du marché n'est pas prise en compte dans le bilan du groupe. L'élimination du résultat intermédiaire imposé explique le résultat relativement faible du groupe, soit 869 000 euros. La rentabilité réelle du groupe consolidée est nettement plus élevée que ne le suggèrent les résultats. Eurowind AG (branche Opérateur) est en effet une entreprise capable de générer des revenus fiables, à moyen et long terme.

La part de 30 % de capitaux propres de la branche Développement (emprunts mezzanine compris) est considérée comme solide. La part de capitaux propres du groupe (emprunts mezzanine compris) de seulement près de 16 % est difficile à évaluer, en raison de l'existence d'activités à la fois d'étude et d'exploitation. Ce même taux de capitaux propres, de 5,6 % pour la branche Opérateur en cours de constitution, est peu révélateur.

Côté branche Opérateur, le portefeuille international de parcs éoliens en cours de constitution, et représentant une puissance de 56 mégawatts, promet des revenus intéressants à moyen et long terme, pour ce nouveau domaine d'activité du groupe ABO Wind.

Comptes annuels 2008 : bilan du groupe

Actif					
	En date du 31.12.2008	ABO Wind AG Euros (pour comparaison)	Branche Développement Euros	Branche Opérateur Euros	Groupe ABO Wind Euros
A. Actif immobilisé					
I. Immobilisation incorporelles		53 587,00	56 269,42		56 269,42
II. Immobilisations corporelles		433 032,29	796 212,28	36 388 391,30	31 702 076,40
III. Immobilisations financières					
1. Parts dans des entreprises liées		3 795 758,24	5 029 517,00		2 029 517,00
2. Participations		2 402 627,51	2 402 627,51		2 402 627,51
3. Prêts à des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation			830 000,00	3 673 310,90	
4. Titres ayant le caractère d'immobilisations			27 202,00		27 202,00
5. Autres prêts			4 263,70		4 263,70
B. Actif circulant					
I. Stocks					
1. Produits et services en cours		6 789 788,28	10 123 725,09		11 040 624,01
2. Produits finis et marchandises			94 015,91		94 015,91
3. Acomptes versés		9 455 430,00	9 496 930,00		9 496 930,00
II. Créances et autres actifs					
1. Créances clients		2 458 147,02	5 425 600,51	30 687,60	5 456 288,11
2. Créances sur des entreprises liées		9 281 445,01	13 093 740,93	1 266 521,91	3 066 300,09
3. Autres actifs		260 589,02	1 965 587,53	2 565 272,81	4 530 860,34
III. Caisse, avoirs auprès d'instituts de crédit, chèques		12 605,54	47 380,87	99 958,18	147 339,05
C. Comptes de régularisation			30 361,15	413 374,92	443 736,07
D. Régularisation impôts différés					1 620 030,14
Total du bilan :		34 943 009,91	49 423 433,90	44 437 517,62	72 118 079,75

Passif					
	En date du 31.12.2008	ABO Wind AG Euros	Branche Développement Euros	Branche Opérateur Euros	Groupe ABO Wind Euros
A. Capitaux propres					
I. Capital souscrit		2 000 000,00	2 000 000,00	3 000 000,00	2 000 000,00
II. Réserve		450 000,00	450 000,00		450 000,00
III. Réserves de bénéfices					
1. Réserve légale		200 000,00	200 000,00		200 000,00
2. Autres réserves de bénéfices		4 352 667,64	4 544 987,63		4 435 610,78
IV. Compte de report à nouveau				-94 379,85	
V. Bénéfice net de l'exercice/Déficit/Bénéfice de l'exercice		4 830 672,08	4 181 448,82	-402 012,57	868 835,13
VI. Parts d'autres associés			3 024,64		3 024,64
B. Capital mezzanine		3 000 000,00	3 751 000,00		3 751 000,00
C. Provisions					
1. Provisions pour charges fiscales		1 235 179,14	1 282 283,13		1 282 283,13
2. Autres provisions		1 073 577,32	3 102 647,24	31 201,14	3 113 848,38
		2 308 756,46	4 384 930,37	31 201,14	4 396 131,51
D. Dettes					
1. Dettes envers des établissements de crédit		12 736 856,00	13 155 457,56	30 230 159,10	43 385 616,66
2. Acomptes reçus sur commandes			1 345 000,00		1 345 000,00
3. Fournisseurs		1 116 202,07	4 799 412,86	579 089,92	5 378 502,78
4. Dettes envers des entreprises liées		2 653 330,25	4 940 724,91	10 857 444,72	895,98
5. Autres dettes		1 294 525,41	5 667 447,11	236 015,16	5 903 462,27
		17 800 913,73	29 908 042,44	41 902 708,90	56 013 477,69
Total du bilan :		34 943 009,91	49 423 433,90	44 437 517,62	72 118 079,75

Comptes annuels 2008 : Compte de résultat groupe ABO Wind

		ABO Wind AG Euros (pour comparaison)	Branche Développement Euros	Branche Opérateur Euros	Groupe ABO Wind Euros
1.	Chiffre d'affaires	25 151 745,77	36 015 321,73	379 993,55	27 791 745,30
2.	Augmentation du stock de produits finis et en cours de fabrication	1 888 998,47	1 179 032,37		1 179 032,37
3.	Autres produits d'exploitation	1 083 088,94	1 448 983,75	1 250,00	1 450 230,75
4.	Charges de matériel				
	a) Frais de matières premières et consommables ainsi qu'achat de marchandises	13 350 000,33	17 800 558,64		13 806 191,92
	b) Achats de prestations de service		1 777 462,00		1 777 462,00
		13 350 000,33	19 578 020,64	0,00	15 583 653,92
5.	Charges de personnel	3 788 907,14	5 759 851,77		5 759 851,77
6.	Dotations aux amortissements	1 200 584,69	1 317 293,94	212 614,36	1 529 908,30
7.	Autres charges d'exploitation	2 440 172,09	4 647 281,10	235 930,73	4 848 211,83
8.	Revenus provenant de participations	230 608,00			
9.	Autres intérêts et produits comparables	545 731,57	402 623,58	399 007,01	380 136,93
10.	Intérêts et charges comparables	1 316 070,82	1 476 413,56	734 462,42	1 745 807,32
11.	Résultat provenant des activités ordinaires	6 804 437,68	6 267 100,42	-402 756,95	1 333 712,21
12.	Impôts sur les revenus et sur les bénéfices	1 967 992,69	2 079 878,69	744,38	459 104,17
13.	Autres impôts	5 772,91	5 772,91		5 772,91
		1 973 765,60	2 085 651,60	744,38	464 877,08
14.	Bénéfice net de l'exercice	4 830 672,08	4 181 448,82	-402 012,57	868 835,13

Avantages de l'énergie éolienne et de la bioénergie

Quels avantages pour les régions ?

Pour une région, un parc éolien ou une centrale bioénergétique sont avantageux à plusieurs titres, et notamment en raison de leur impact positif sur son économie et ses communes. ABO Wind a à cœur d'informer les populations très en amont sur ses projets. C'est souvent dans les régions structurellement faibles que les centrales éoliennes et bioénergétiques dynamisent le plus fortement l'économie. En effet, pour la construction des fondations, des chemins de câbles rejoignant le réseau électrique, et de la voirie nécessaire, nous nous adressons autant que possible aux entreprises locales. De plus, les revenus locatifs et la taxe professionnelle perçus contribuent durablement à consolider l'économie d'une région. Enfin, les riverains ont souvent la possibilité d'investir financièrement dans les projets.

De plus, le secteur du bâtiment profite lui aussi de telles installations. Pour une seule éolienne, le volume des commandes atteint, selon le site et le type de l'éolienne, un montant de 100 000 à 300 000 euros. Pour un projet bioénergétique, il peut même être bien supérieur. Généralement, c'est à des PME du bâtiment installées dans la région que l'on demande de consolider les chemins préexistants avec du gravier, de niveler les aires destinées à l'installation des grues, de construire les fondations en béton armé, et de poser les câbles de raccordement à la ligne électrique la plus proche. En outre, la grande majorité des matériaux de construction nécessaires provient également des alentours : les fondations d'une éolienne exigent à elles seules 40 tonnes d'acier et 350 mètres cube de béton.

Des revenus locatifs pour les exploitations agricoles

Les propriétaires des terrains loués perçoivent des loyers qui représentent pour eux, pendant la totalité de la période de location - soit une vingtaine d'années -, une source sûre de revenus. Les terrains appartiennent souvent à des entreprises agricoles auxquelles, eu égard à leur situation économique, ces revenus supplémentaires permettent souvent d'assurer, non seulement la pérennité de l'exploitation, mais aussi des emplois.

Des revenus pour les communes

Il n'est pas rare non plus que les parcs éoliens soient construits sur des terrains appartenant aux communes, à qui reviennent alors les revenus locatifs. De plus, les communes bénéficient de la taxe professionnelle, et dans certains cas de redevances dues au titre de l'utilisation des voies publiques.

Création d'emplois

Pour l'entretien et la maintenance des éoliennes dans les régions qui en comptent au moins 10 à 15, les fabricants sont amenés à créer des postes de techniciens d'entretien.

Compensations pour les atteintes au milieu naturel

La construction d'un parc éolien constitue de fait une atteinte à la nature et au paysage. Écologiquement parlant, cette atteinte se justifie par le fait que l'énergie éolienne permet de réduire les émissions de gaz carbonique, ralentissant ainsi le phénomène extrêmement inquiétant du réchauffement climatique mondial. Par ailleurs, par le biais des mesures de compensation prévues par la loi, ABO Wind met en œuvre des projets environnementaux exemplaires en coopération avec les autorités locales. C'est ainsi qu'à Korschenbroich (Basse-Rhinanie) cinq vastes pré-vergers ont été créés, dont les arbres sont aujourd'hui en âge de fructifier. Ces pré-vergers ne font pas seulement les délices des habitants car, en

remerciement de cette initiative, ceux-ci envoient régulièrement aux concepteurs de Wiesbaden ayant permis sa création du jus de pomme produit à partir des fruits récoltés. Divers biotopes ont également vu le jour aux environs d'autres parcs : mares, prés humides (c'est le cas à Nottuln), plantation de haies (comme à Wengersdorf). À Reppendorf (Franconie) où un parc éolien a été raccordé au réseau début 2009, ABO Wind a pu instaurer un système encourageant les méthodes culturales contribuant à protéger les hamsters.

Réduction des émissions

Une éolienne moderne d'une puissance nominale de 2 mégawatts produit chaque année en moyenne environ 4 millions de kilowattheures (kWh), suffisant à alimenter environ 1 300 foyers de trois personnes. Comparée à une centrale électrique conventionnelle, une telle éolienne permet d'éviter durant les 20 années de sa durée de vie la production des polluants suivants : 68 000 tonnes de CO₂, 30 tonnes de dioxyde de soufre, 40 tonnes d'oxyde d'azote, 9 tonnes de monoxyde de carbone et 4 tonnes de poussières.



Deutschland / Germany

ABO Wind AG

Wiesbaden (Firmensitz / Headquarters)
Unter den Eichen 7
65195 Wiesbaden
Deutschland
Tel.: +49 (0)611/26 76 5-0
Fax: +49 (0)611/26 76 5-99
global@abo-wind.de
www.abo-wind.de

Mainz
Oberdorfstraße 10
55262 Heidesheim
Deutschland
Tel.: +49 (0)6132/89 88-00
Fax: +49 (0)6132/89 88-29
global@abo-wind.de
www.abo-wind.de

Spanien / Spain

ABO Wind ESPAÑA S.A.

Valencia
Embajador Vich 3, 3 Q
46002 Valencia
España
Tel.: +34 902 198 937
Fax: +34 902 198 938
global@abo-wind.es
www.abo-wind.es

Valladolid
c/ Santiago 28-6oD
47001 Valladolid
España
Tel.: +34 983 119 172
Fax: +34 983 119 162
global@abo-wind.es
www.abo-wind.es

Argentinien / Argentina

ABO Wind Energías Renovables S.A.

Panamericana Km. 49,5
Oficinas Bureau Pilar, IV I.6.B
1629 – Pilar
Prov. Buenos Aires
Argentina
Tel.: +54 (0)2322 666 796
Fax: +54 (0)23 22 49 56 32
argentina@abo-wind.com
www.abo-wind.com

Frankreich / France

ABO Wind SARL

Toulouse
2 rue du Libre Echange
31500 Toulouse
France
Tel.: +33 (0)5 34 3116 76
Fax: +33 (0)5 34 3163 76
info@abo-wind.fr
www.abo-wind.fr

Orléans
19 boulevard Alexandre Martin
45000 Orléans
France
Tel.: +33 (0)2 38 52 21 65
Fax: +33 (0)2 38 25 92 01
info@abo-wind.fr
www.abo-wind.fr

Nantes
12 allée Duguay Trouin
44000- Nantes
France
Tél: +33(0)2 51 72 79 57
Fax: +33(0)2 40 89 34 56
info@abo-wind.fr
www.abo-wind.fr

Großbritannien / UK

ABO Wind UK Limited

ABO Wind UK Limited
Suite 0/16 Alba Innovation Centre,
Alba Campus, Livingston EH54 7GA
Tel: 0800 066 5631
uk@abo-wind.com
www.abo-wind.com

Irland / Ireland

ABO Wind Ireland Limited

53 Glasthule Road
Sandycove
Co. Dublin
Ireland
phone: +353 (0)1 2304106
fax: +353 (0)1 2304058
ireland@abo-wind.com
www.abo-wind.com

ABO
WIND